

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Dos n° Nº P19-0033331

Maladie

Dentaire 11183

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2537 Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : M. ZAHID Jilali

Date de naissance : 01-01-1952

Adresse : AL QODS RES AL FAJR IM RAYHANE N° 6

BERNOUSSI ASA

Tél. : 06 66 71 14 50 Total des frais engagés : \_\_\_\_\_ Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

professeur D. COHEN  
Chirurgie Orthopédique  
Chirurgie Traumatologique  
22, Rue Najib Mahfoud Casablanca  
Tel. 0522 22 43 78/0522 26 82 50

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Docteur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ASA Le : 11/11/2019

Signature de l'adhérent(e) : 11

*MUPRAS*  
05/11/2019  
Professeur D. COHEN  
Chirurgie Orthopédique  
Chirurgie Traumatologique  
22, Rue Najib Mahfoud Casablanca  
Tél. 0522 22 43 78/0522 26 82 50  
ASA  
11/11/2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Ass. M. 1.15	K10	:	3000.00	Professeur D. COHEN
	Nécessaire		2000	Chirurgie Orthopédique
28.11.15	K10	:	2000	Chirurgie Traumatologique
	Nécessaire		2000	Chirurgie T. au Maroc - Casablanca
3.12.15	K10	:	2500	Rue Najib Mahfoud - 26.82.00
	Nécessaire		3000	Professeur D. COHEN
			5000	Chirurgie Orthopédique

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		<p style="text-align: center;">   <b>Dr. COHEN</b>          Professeur d'Orthopédie          Chirurgie Traumatologique          2, Rue Naji Mahfoud Casablanca          Tel: 0522.22.43.78/0522.26.82.00       </p>

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

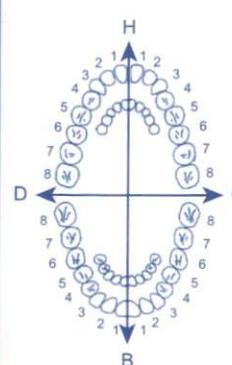
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Clinique jumelée au centre  
européen de chirurgie endoscopique  
jeanne d'arc de lyon



مصحة متواصة بالمركز  
الأوربي للجراحة الاندوسкопية  
جلال الدين بن عليون

3. Dr. COHEN  
Professeur D. COHEN  
Chirurgie Orthopédique  
Chirurgie Traumatologique  
Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél: 0522.43.78/0522.26.82.00

M<sup>r</sup> ZAHID - SILALI

Pour étier un Infiltrat de Gencive  
Gauche

Pi cauter R 10

300

Nécessaire

200

Gants st + Compresse st

+ Serig + 10cm + Aiguille

orange + Betadine + Kynfome

Et + + +

Total : 700

Professeur D. COHEN  
Chirurgie Orthopédique  
Chirurgie Traumatologique  
Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél: 0522.43.78/0522.26.82.00

Réanimation intensive • Radiologie polyvalente 24/24

19, Bd, Driss SLAOUI (Ex Temara) - Anfa - Casablanca - Fax: 05 22 39 39 43 - Tél : 05 22 36 27 27 (L.G) - الملاعنة: 19

E-mail : andalous.clinic@gmail.com - IF : 01004447 - CNSS : 6234752 - Patente : 35605793

Clinique jumelée au centre  
européen de chirurgie endoscopique  
jeanne d'arc de lyon



مصحة متواصة بالمركز  
الأوربي للجراحة الاندوسкопية  
جان دارك بليون

M<sup>2</sup> ZAHTID - ZILALI

26.11.09

~~Professeur D. COHEN  
Chirurgie Orthopédique  
Chirurgie Traumatologique  
22 Rue Naïib Mantoud - Casablanca  
tel: 0522.26.82.00~~

Percution Enfiltration de Gencive  
Gencive

Pr Cethen K10 300

Nécessaire 200

Gants st + compresse st  
+ seringue 10 cc + Aiguille  
orange + Betadine + Xylocane

Fct + + +

Total: 500

~~Professeur D. COHEN  
Chirurgie Orthopédique  
Chirurgie Traumatologique  
22 Rue Naïib Mantoud - Casablanca  
tel: 0522.26.82.00~~

Réanimation intensive • Radiologie polyvalente 24/24

Clinique jumelée au centre  
européen de chirurgie endoscopique  
jeanne d'arc de lyon



مصحة متواصة بالمركز  
الأورسي للجراحة الاندوسكوبية  
جان دارك بليون

M<sup>r</sup> ZALID - SILA

Professeur D. COHEN  
Chirurgie Orthopédique  
Chirurgie Traumatologique  
19 Rue Nabil Mahfoud Casablanca  
Tél: 0522.22.43.78 / 0522.26.82.00

Pontion Infiltration de Sérin  
Ganache

Pr Coton 12 10 300

Nécessaire 200

Gants st + Compresse st  
+ Seringe 10 ml + Aiguille  
orange + Betadine + Xylocane  
Et + + +

+ total: 500

Réanimation intensive • Radiologie polyvalente 24/24